

G

uide de financement de la Transition Énergétique

Edition 2024

Guide de financement de la Transition Énergétique

Edition 2024



Les partenaires ayant contribué dans l'élaboration du guide



Sommaire

Mot de M. Neji GHANDRI Président du Conseil Bancaire et Financier	6
Mot de M. Fethi HANCHI Directeur Général de l'ANME	7
1. La dynamique mondiale de la Transition Energétique	8
2. La Transition Energétique en Tunisie	10
3. Les objectifs de la stratégie de Transition Energétique	12
4. Les investissements publics et privés de la stratégie de Transition Energétique	14
5. Le concept du FTE	16
6. Les interventions du FTE	18
6.1 Prime & Crédit	18
6.2. Fonds d'investissement	19
7. Les lignes de financement de la Transition énergétique	21

Neji GHANDRI

Président du Conseil Bancaire et Financier



Le secteur bancaire et financier peut jouer un rôle crucial dans la réalisation des objectifs énergétiques de notre pays, surtout en cette période de transformation profonde nécessitant d'importants investissements. En dépit des défis tels que la rareté des ressources et l'inflation, les institutions financières et les acteurs clés ont une responsabilité essentielle dans cette transition énergétique, dans un contexte international marqué par une demande énergétique croissante.

En travaillant de concert avec le Gouvernement, les parties prenantes essentielles et les organisations internationales, nos institutions ont la capacité de mobiliser des ressources supplémentaires en parallèle à des subventions du fonds de transition énergétique qui sont destinées à soutenir les entreprises dans leur transition énergétique, en réduisant à la fois leurs coûts opérationnels et leur empreinte carbone.

En outre l'intégration des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance dans les décisions de crédit de nos institutions financières pour promouvoir la transition énergétique.

En plus, en développant des produits financiers innovants tels que les obligations vertes et les prêts liés à la durabilité, les Institutions Financières peuvent orienter les capitaux vers des initiatives respectueuses de l'environnement. Elles peuvent également fournir des financements pour des projets d'énergie renouvelable tels que les parcs éoliens, les installations solaires, l'efficacité énergétique et les infrastructures de biomasse, tout en proposant des prêts à des taux préférentiels et des conditions avantageuses pour rendre ces projets plus attractifs pour les investisseurs.

De plus, en soutenant les petites et moyennes entreprises (PME) ainsi que les startups développant des technologies vertes, les banques peuvent jouer un rôle clé dans l'innovation et la diffusion des solutions énergétiques durables. Enfin, en développant des mécanismes de suivi et de reporting pour mesurer l'impact de leurs financements sur la transition énergétique et assurer la transparence vis-à-vis de leurs parties prenantes, les Institutions Financières démontrent leur engagement envers un avenir énergétique résilient et adaptable aux conséquences inévitables du changement climatique, telles que les sécheresses, les vagues de chaleurs et les tempêtes.

Notre engagement et notre soutien dans le financement, l'accompagnement, l'innovation et la gestion des risques est crucial pour atteindre les objectifs énergétiques à l'horizon 2035. Ils sont essentiels pour concrétiser cette vision d'une Tunisie durable et prospère. En tant que banques et établissements financiers, nous avons une responsabilité sociétale majeure à travers nos financements responsables et à impact. En collaborant tous ensemble, nous pouvons bâtir un avenir énergétique résilient et respectueux de l'environnement, aligné sur les aspirations globales pour un développement durable.

En résumé, le secteur bancaire et financier, pourvu de l'expertise adéquate pour atténuer les risques physiques et de transition, jouera un rôle crucial dans la réalisation des objectifs de la stratégie nationale de transition énergétique de la Tunisie. Sa contribution est indispensable pour mobiliser les fonds nécessaires à cette transition et soutenir les initiatives visant à réduire les émissions de carbone tout en favorisant une économie plus durable et une justice sociale. Notre implication dans le financement, l'accompagnement, l'innovation et la gestion des risques revêt une importance capitale pour la réalisation des objectifs énergétiques d'ici 2035.

Fethi HANCHI

Directeur Général de l'ANME



Le processus de transformation que connaît le secteur énergétique nécessite un énorme effort d'investissement de la part de tous les acteurs. Selon la stratégie énergétique à l'horizon de 2035, l'investissement additionnel pour atteindre les objectifs visés est de l'ordre de 55 milliards de dinars sur la période 2023-2035, soit un peu plus de 4 milliards de dinars par an. Par ailleurs, le rôle des banques est fondamental dans la transition énergétique.

Pour progresser dans le processus de la décarbonation, il est nécessaire de concevoir et mettre à disposition du marché des instruments de financement durables et innovants liés à des engagements de réduction des émissions ou à d'autres indicateurs énergétiques environnementaux. Il est également essentiel d'accompagner les clients dans leur propre transition énergétique. Le monde de l'énergie évolue et les consommateurs, citoyens et entreprises, participent de plus en plus à la transition énergétique et ont besoin de pouvoir accéder à des solutions telles que les équipements d'éclairage LED, les systèmes de production de froid à haut rendement, les systèmes de gestion de l'énergie ou

l'utilisation de sources d'énergie renouvelables pour des fins d'autoconsommation. À l'avenir, cette boîte à outils de transition s'élargira au cours des prochaines décennies avec l'adoption de technologies émergentes telles que les batteries à l'échelle du réseau, l'hydrogène vert et le véhicule électrique. Cela contribuera de manière significative à réduire les émissions de carbone dans les secteurs historiquement gourmands en combustibles fossiles.

Du côté des secteurs productifs, la transition vers des sources d'énergie plus durables peut aider les entreprises à réduire leur dépendance aux ressources fossiles telles que le pétrole et le gaz. Cela diminue l'exposition de l'entreprise à la volatilité des prix des combustibles fossiles et aux fluctuations des marchés internationaux de l'énergie, réduisant ainsi les risques associés à la dépendance à l'égard de ces sources d'énergie. De même, les énergies renouvelables ont tendance à être plus stables et plus prévisibles en termes d'approvisionnement que les combustibles fossiles qui

peuvent être sujets à des perturbations en raison de conflits géopolitiques ou même d'événements météorologiques extrêmes. Cela aide les entreprises à maintenir des opérations plus stables et réduit le risque de perturbations de la chaîne d'approvisionnement et de la production.

En termes d'accès aux marchés et aux clients, l'adoption de pratiques de transition énergétique peut aider les entreprises à accéder à de nouveaux marchés et à attirer des clients engagés en faveur d'une énergie propre et de la réduction des émissions de carbone. En effet, dans les grands pôles de consommation, qui constituent la cible des entreprises tunisiennes en matière d'exportation, les consommateurs ont intégré des critères de durabilité dans leur

prise de décision et ont élevé le niveau d'exigence sur le comportement des entreprises. Cela stimule non seulement la croissance des projets d'énergie propre, mais crée également des opportunités commerciales pour les entreprises locales de la chaîne d'approvisionnement et des services associés.

Pour toutes ces raisons, le secteur bancaire est amené à jouer un rôle fondamental dans la concrétisation des objectifs énergétiques et climatiques du pays avec à la clé, l'avantage de l'existence d'instruments et politiques publics appropriés et un écosystème de transition énergétique favorable.

1. La dynamique mondiale de la Transition Énergétique

Dans un contexte marqué par l'inquiétude croissante face au changement climatique et la nécessité de réduire les émissions de gaz à effet de serre, la transition énergétique est devenue une priorité mondiale. Le secteur énergétique actuel, dominé par les combustibles fossiles, est responsable de 73% des émissions de gaz à effet de serre d'origine humaine. Réduire rapidement les émissions de CO₂ de ce secteur, décarboner l'offre et augmenter l'efficacité énergétique de la demande, est nécessaire pour atteindre les objectifs fixés dans l'Accord de Paris.

Par ailleurs, la transition énergétique, basée sur le passage à des énergies renouvelables et propres et à l'efficacité énergétique, est présentée comme un levier fondamental pour parvenir à la décarbonation, garantir la sécurité énergétique et accélérer le progrès et le développement économiques.

La baisse rapide des coûts des technologies renouvelables a ouvert des possibilités auparavant inimaginables dans le monde entier. Le coût des nouvelles technologies énergétiques a chuté de 60 à 80% au cours des dix dernières années et les progrès en cours dans de nombreux pays offrent des perspectives prometteuses.

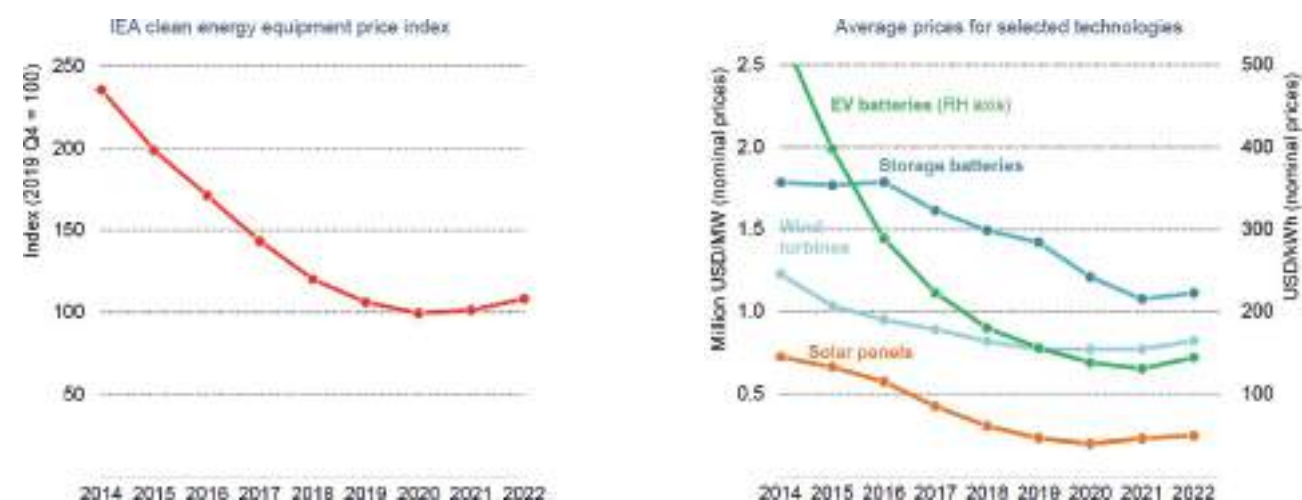


Figure 1: Coûts des énergies propres

Dans ce contexte, les marchés des énergies propres connaissent une croissance exponentielle et les flux de capitaux se déplacent des combustibles fossiles vers les énergies renouvelables.

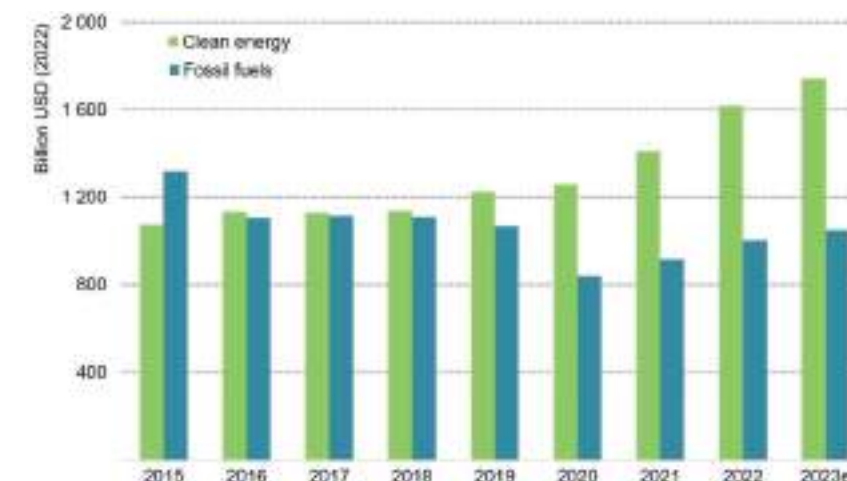


Figure 2: Investissement mondial dans les énergies propres et les combustibles fossiles

Pour ces raisons, la transition énergétique se place comme l'un des sujets phares de la dynamique mondiale de lutte contre les changements climatiques. Accélérer la transition énergétique juste, équitable et ordonnée et réduire les émissions mondiales de 43% par rapport aux niveaux de 2019 d'ici 2030 et atteindre la neutralité carbone en 2050 sont les principaux piliers de l'agenda international.

Cette dynamique mondiale influence les décisions du secteur financier et des investisseurs. Les tendances du marché montrent que la transition des combustibles fossiles vers les énergies propres bénéficie d'un large soutien de la part des actionnaires et des investisseurs.

En effet, plus de 80 institutions financières à travers le monde se sont publiquement engagées à faire passer tous leurs financements vers zéro émission nette d'ici 2050, avec des objectifs intermédiaires tous les cinq ans. Leur engagement signifie que les secteurs les plus émetteurs de GES, notamment le pétrole, le charbon et le gaz, doivent se transformer. Par conséquent, le financement d'activités qui ne s'inscrivent pas dans la dynamique de transition énergétique sera considérablement réduit dans les années à venir, tandis que les entreprises qui adoptent des pratiques de transition énergétique pourront attirer des investisseurs engagés dans la durabilité et faciliter l'obtention de financements.

2. La Transition Énergétique en Tunisie

Suite à l'élaboration de loi de promotion de la production de l'électricité à partir des sources renouvelables (loi 2015-12) et à la ratification de « l'Accord de Paris » sur le climat pour la mise en œuvre de la Convention cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique en octobre 2016 (loi 2016-72), la Tunisie a adopté une stratégie de transition énergétique aux horizons de 2030 ayant comme objectifs la réduction de la demande énergétique de 30% par rapport à 2010 et l'augmentation de la part des énergies renouvelables dans le mix électrique à 30%.

Sur la base de cette stratégie et aux engagements climatiques annoncés, la Tunisie a développé et publié sa Stratégie Nationale de développement Bas-carbone (SNBC) qui est considérée comme une opportunité pour soutenir la reprise de la croissance économique, associée à un développement durable à faibles émissions de GES. Dans sa SNBC, la Tunisie a opté pour l'ambition d'atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050.

Ces orientations stratégiques ont été consolidées, en 2023, par l'adoption du gouvernement d'une stratégie énergétique à l'horizon de 2035 qui s'inscrit dans une vision de long terme visant la neutralité carbone du pays d'ici 2050, en conformité avec l'engagement de la Tunisie dans le cadre de l'accord de Paris. L'objectif principal de cette stratégie est de garantir l'approvisionnement d'une énergie sûre, accessible et abordable pour l'ensemble des citoyens et activités économiques sur tout le territoire de la Tunisie.

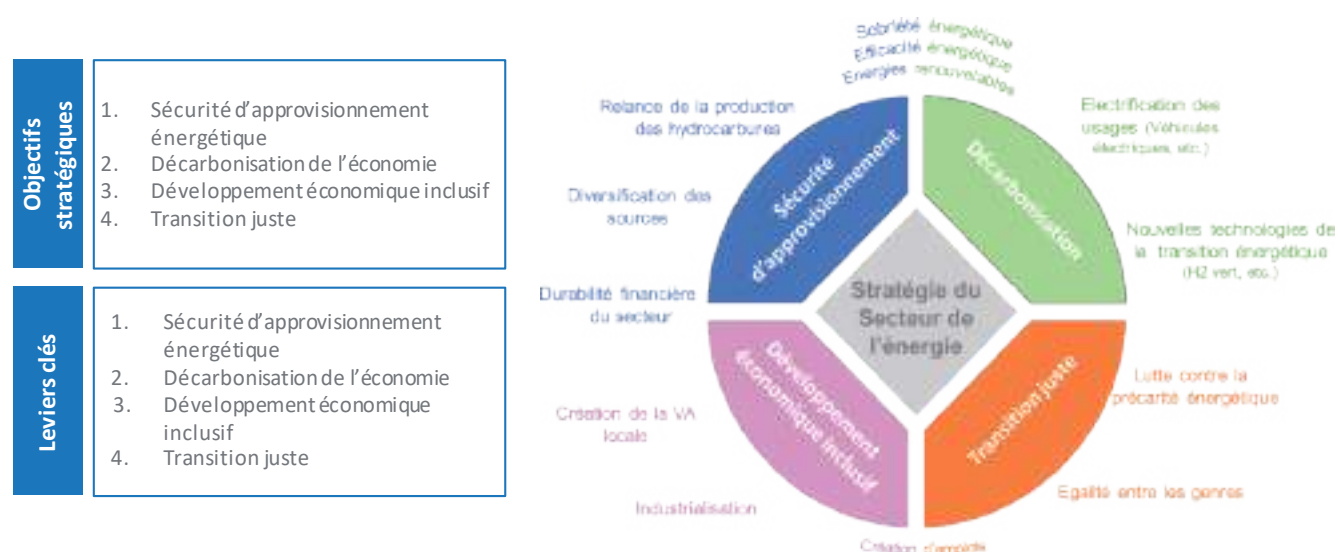


Figure 3: Etendu de stratégie énergétique 2035

Cette stratégie prévoit une articulation entre les objectifs globaux, les leviers de changement, les actions à mettre en œuvre pour induire le changement souhaité, les outputs clés attendus et les instruments de sa mise en œuvre moyennant un phasage cohérent :

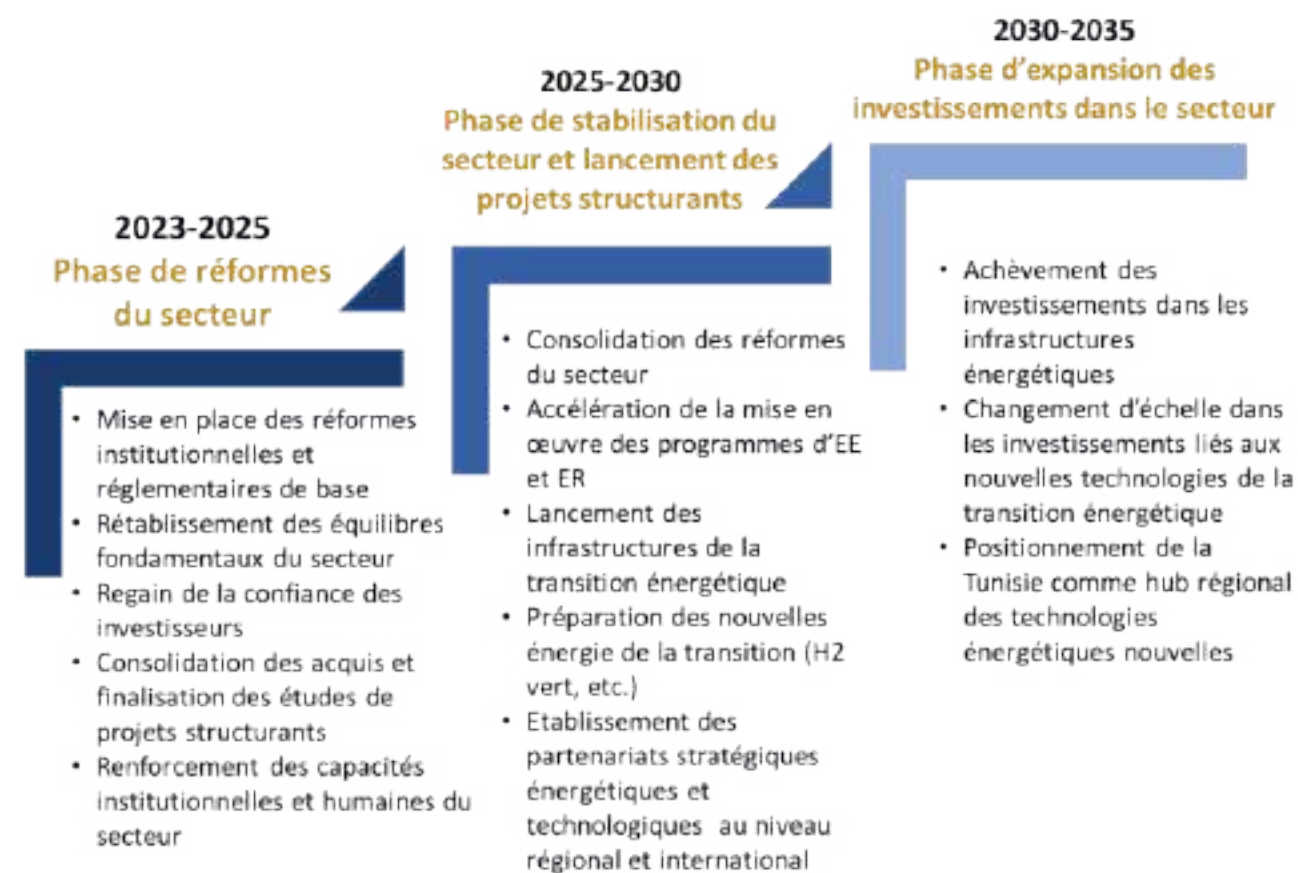


Figure 4: Phasage de la mise en œuvre de la stratégie énergétique 2035

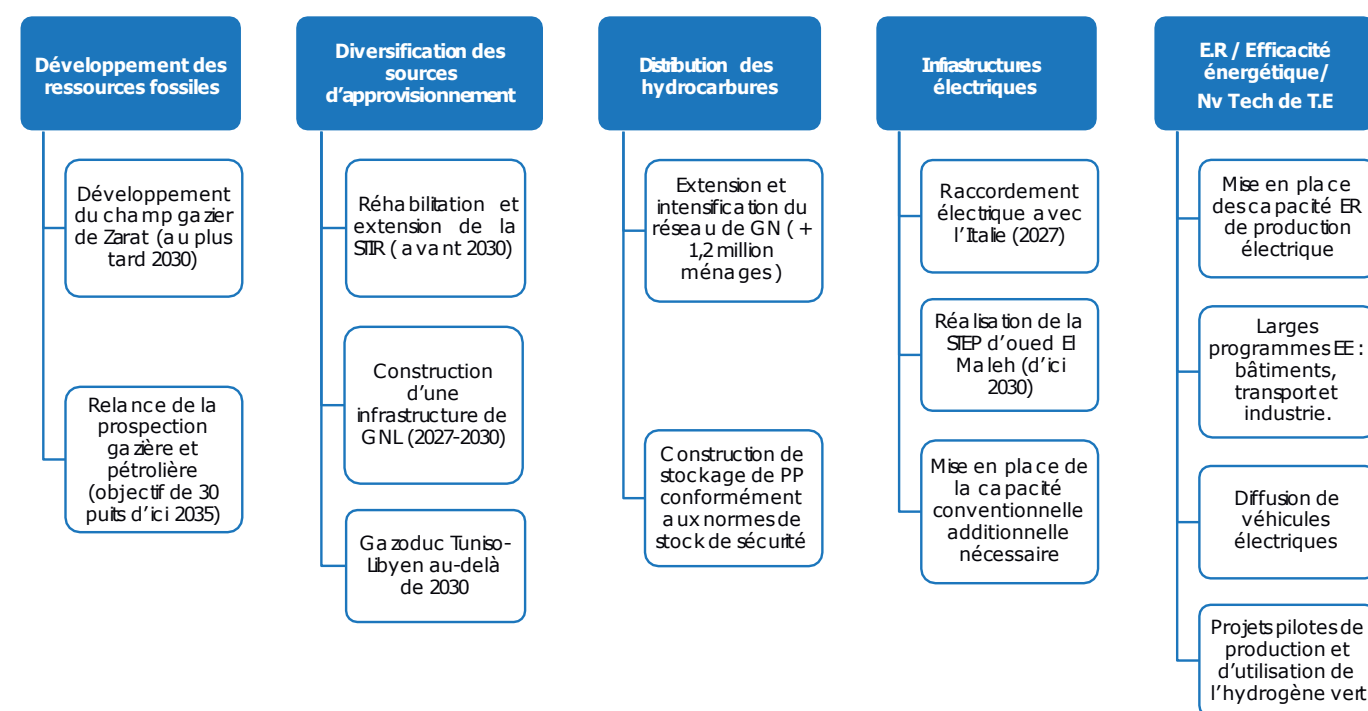
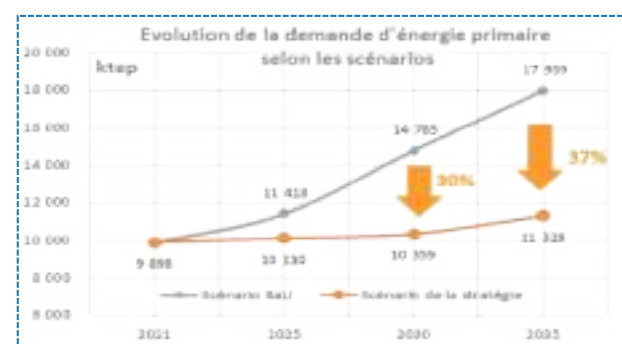


Figure 5: Feuille de route de la mise en œuvre de la stratégie

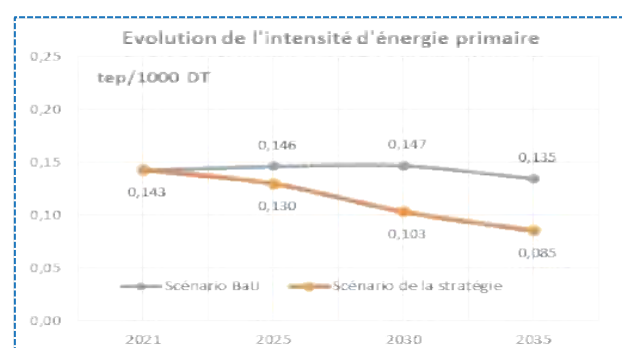
3. Les objectifs de la stratégie de Transition Énergétique

La stratégie énergétique à l'horizon de 2035 prévoit de multiples objectifs couvrant la maîtrise de la demande énergétique et la promotion des énergies renouvelables:

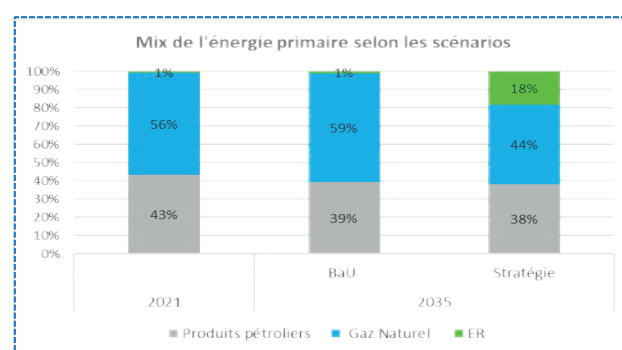
Une réduction de la consommation d'énergie primaire de 30% en 2030 et 37% en 2035 par rapport au scénario BaU soit la limitation du rythme de la croissance de la demande à un taux de moyen d'environ 1% par an



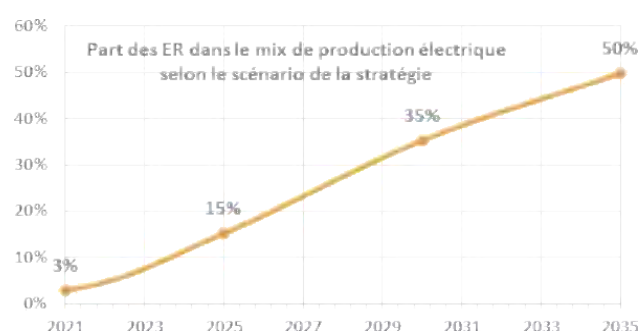
Une baisse de l'intensité d'énergie primaire de 3.6% par an, en moyenne



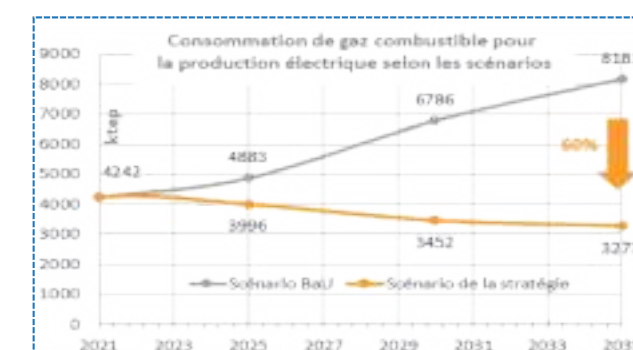
Une part conséquente des énergies renouvelables dans le mix de consommation d'énergie primaire : 18% en 2035



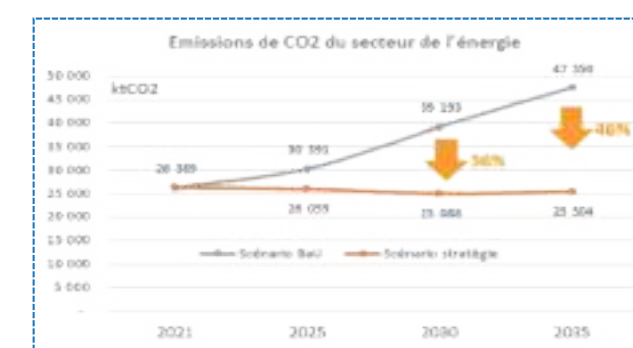
Une accélération du rythme d'intégration des énergies renouvelables dans le mix électrique pour atteindre 35% en 2030 (4850 MW) et 50% en 2035 (8350 MW)



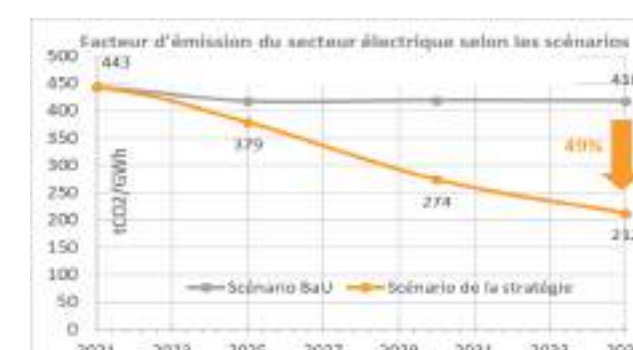
Réduction de la dépendance du secteur électrique au gaz naturel : Réduction de 60% de la consommation de gaz naturel pour la production d'électricité en 2035 par rapport au scénario BaU



Réduction des émissions de CO2 du secteur de l'énergie avec environ 36% en 2030 et 46% en 2035, par rapport au scénario BaU



Amélioration importante des performances climatiques du secteur de l'énergie avec la réduction d'environ 49% du facteur d'émission de secteur électrique par rapport au BaU et par rapport à 2021



4. Les investissements publics et privés de la stratégie de Transition Énergétique

La mise en œuvre de la Contribution Déterminée actualisée au niveau National nécessitera la mobilisation d'importantes ressources financières, estimées à environ 19,4 milliards USD sur la période 2021-2030, dont 14,4 milliards USD pour l'atténuation, 4,3 milliards USD pour l'adaptation et 0,7 milliards USD pour les actions de renforcement des capacités.

Les activités de transition énergétique (efficacité énergétique, énergies renouvelables et infrastructures énergétiques) représentent à elles seules 82% du besoins en financement.

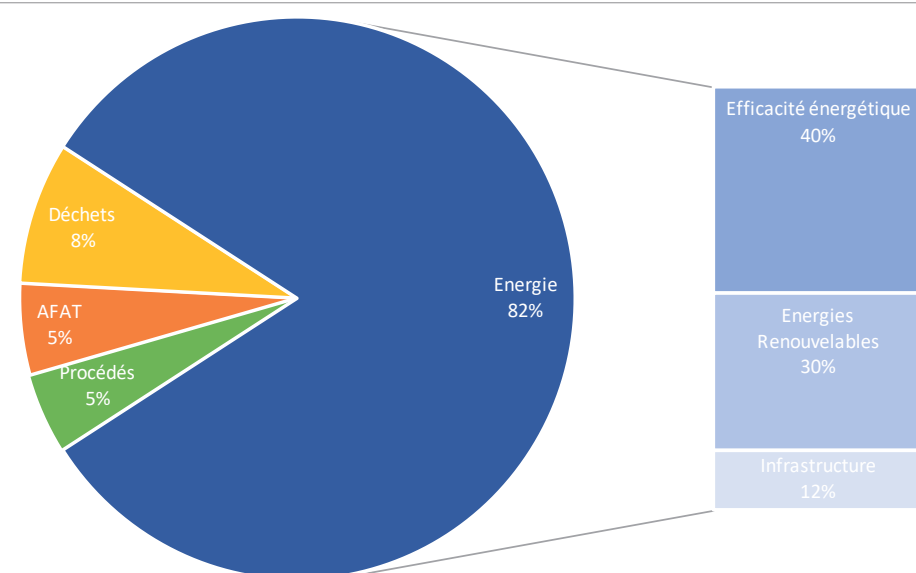


Figure 6 : Besoins de financement de l'investissement pour le soutien au scénario bas-carbone de la CDN sur la période 2021-2030

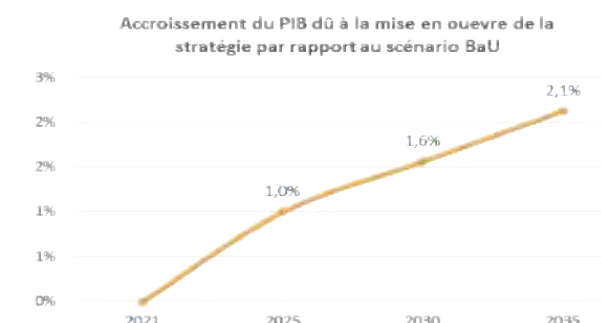
Les besoins précités de financement nécessaires pour l'atteinte de l'objectif de la CDN se répartissent en deux «catégories» :

- **L'effort national** : concerne les ressources propres, à mobiliser par la Tunisie en vue de soutenir sa contribution inconditionnelle. Cet effort a été estimé à 3,3 milliards USD pour toute la période 2021-2030 (Tableau 2) ; soit 23% des besoins totaux de financement accompagnant la transition bas-carbone 2021-2030 envisagée par la CDN actualisée. L'effort national couvre tous les secteurs, et pas seulement le secteur de l'énergie, comme ce fut le cas dans la première CDN.
- **L'appui international** à mobiliser en vue de soutenir la réalisation de la contribution conditionnelle s'éleverait à 11,1 milliards USD sur la période 2021-2030. Cet appui pourrait être mobilisé sous diverses formes (lignes de crédit concessionnelles, dons, investissements directs étrangers, intégration dans des marchés carbone, etc.).

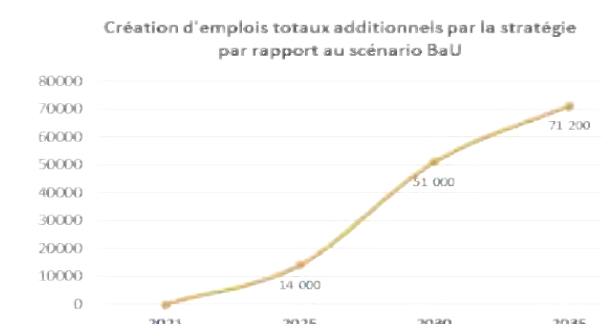
Quant à la stratégie énergétique à l'horizon de 2035, les besoins en investissement sur la période 2022-2035 ont été évalués à 83 Milliards de DT dont environ 55 Milliards de DT des investissements additionnels par rapport au scénario BaU.

Ces investissements permettront de réaliser un gain de cumulés sur la période 2022-2035 sur la facture d'énergie (pour un baril moyen de 100 USD) de l'ordre de 112 milliards dinars et de 184 milliards dinars sur la durée de vie des projets. L'impact économique de ces investissements est comme suit:

Accroissement additionnel du PIB induit par la mise en œuvre de la stratégie en 2035 serait au moins de 2% par rapport au scénario BaU



Création d'ici 2035 de plus de 70000 emplois dont plus de 30000 directs et le reste répartis entre les emplois indirects et les emplois induits



5. Le concept du FTE



Le Fonds de Transition Énergétique a été créé en vertu de la loi des finances de 2014 en remplacement du Fonds National pour la Maîtrise de l'Énergie (FNME) créé en 2005 et dont le champ d'intervention s'est limité à l'octroi de subventions directes pour certaines actions de maîtrise de l'énergie.

A travers la création de ce nouveau Fonds, l'Etat Tunisien cherche à dynamiser la transition énergétique du pays à travers la diversification des financements offerts pour :

- Encourager l'investissement dans le domaine de la maîtrise de l'énergie,
- Appuyer la création et la promotion des entreprises énergétiques,
- Faciliter la mise en œuvre des programmes nationaux concourant à la maîtrise de l'énergie.

La quasi-totalité des ressources du FTE sont des taxes sur des produits et équipements consommateurs d'énergie. Depuis sa création dans la version du FNME, le FTE a cumulé des ressources de l'ordre de 670 millions de dinars:

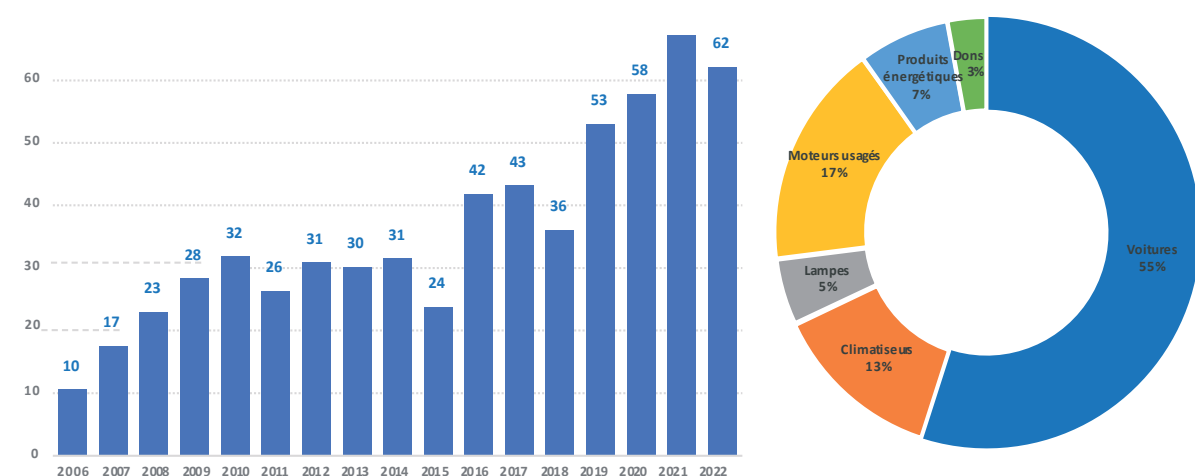


Figure 7: Ressources du FTE sur la période 2006-2022 (MDT)

Quant aux emplois, le FTE a contribué dans le financement des activités de transition énergétique avec un montant cumulé de l'ordre de 400 millions de dinars dont la majeure partie pour les petites applications d'énergies renouvelables à savoir : les Chauffe-eau solaire (CES) et le Photovoltaïque raccordé au réseau basse tension (PV) :

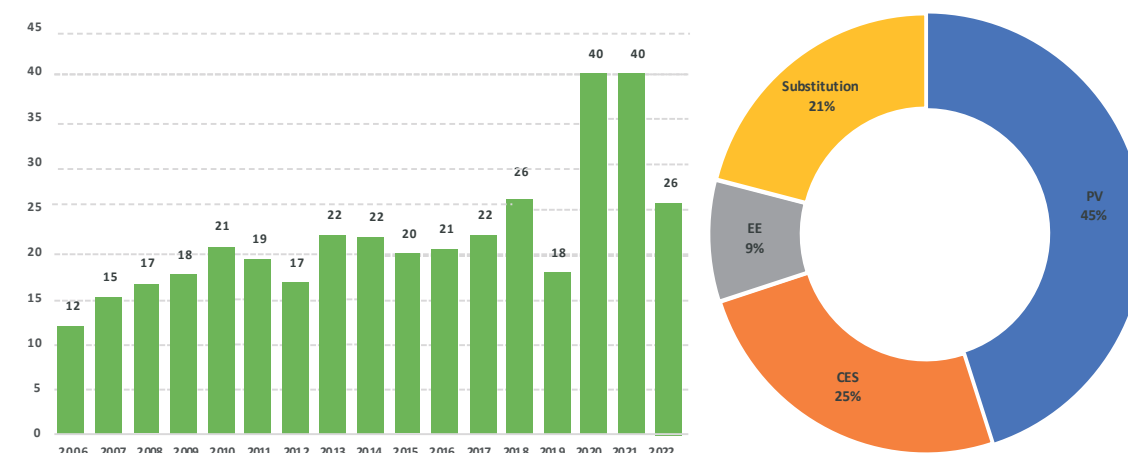


Figure 8: Interventions du FTE sur la période 2006-2022 (MDT)

Les différentes évaluations des interventions du FTE ont montré que pour chaque Dinar dépensé du FTE, la collectivité nationale gagne 3 dinars de subvention à l'énergie, réduit la facture énergétique de 7 dinars et génère des investissements de 5 dinars.

6. Les interventions du FTE

6.1 Prime & Crédit

Les interventions du FTE pour encourager l'investissement dans le domaine de la maîtrise de l'énergie sont sous forme de primes et dans certains cas, un crédit avec un taux d'intérêt fixe de 5% sur une durée de remboursement de 7 ans dont 2 ans de grâce. Le crédit FTE est octroyé par l'une des banques adhérentes au programme et signataires d'une convention dans ce sens avec le Ministre chargé des finances. Ce crédit doit être mixé avec un crédit bancaire d'un montant équivalent. Les différentes interventions du FTE dans ce domaine sont schématisées comme suit:



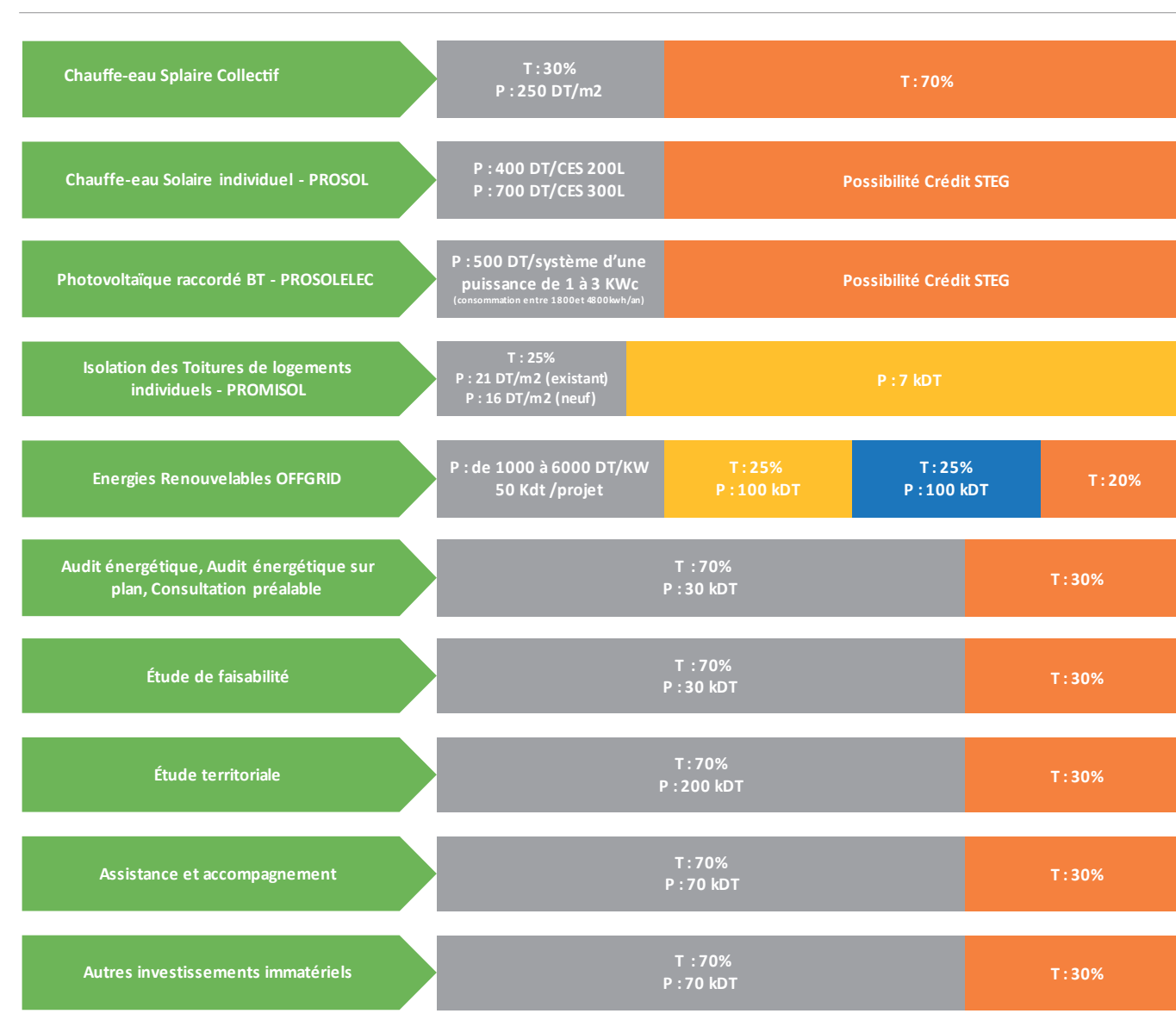
T: Taux, P: Plafond

Prime

Crédit FTE

Crédit bancaire
associé au FTE

À mobiliser par
le bénéficiaire



Les primes et crédits sont octroyés, sur avis technique de l'ANME, aux établissements énergétiques. Un établissement énergétique au sens du FTE est toute unité résidentielle ou industrielle ou de services ou commerciale ou agricole, indépendante et consommant de l'énergie. Une entreprise peut se composer d'un ou plusieurs établissements énergétiques.

6.2. Fonds d'investissement

Les interventions du FTE en tant que fonds d'investissement concernent les sociétés formées par des personnes physiques de nationalité tunisienne. Ces interventions couvrent les nouveaux projets et l'extension des projets existants ayant comme activités :

- Les projets de maîtrise de l'énergie pour le compte propre (Cogénération, stockage, etc...)
- Les projets de fourniture de service de maîtrise de l'énergie pour le compte d'autrui
- Les projets de production et de distribution d'utilités
- Les projets d'autoproduction d'électricité à partir des énergies renouvelables

Les aides du FTE sont octroyées, après avis favorable de l'ANME, sous forme de prime, de participation au capital ou dotation remboursable et de crédits pour les projets d'extension selon les

- Les crédits du FTE sont octroyés avec la participation conjointe d'une banque et à condition que le montant total du crédit ne dépasse pas 70% du coût du projet, et dans tous les cas, le concours de la banque ne doit pas être inférieur au montant du crédit imputé sur le FTE. Ces crédits sont octroyés avec un taux d'intérêt de 5% pour une durée de remboursement maximale de sept 7 ans avec un délai de grâce maximum de deux ans
- Le remboursement de la dotation s'effectue sur une période de 12 ans dont un délai de grâce de 5 ans et à un taux d'intérêt de 3%
- La cession au profit des bénéficiaires de la participation supportée par le FTE à sa valeur nominale s'effectue à un taux d'intérêt annuel de 3% et ceci, pour une durée maximale de 12 ans
- Pour bénéficier du soutien du FTE, les projets doivent se souscrire dans le système de garantie mis en place au titre de crédits bancaires à moyen et long termes.

Extension de projets de maîtrise de l'énergie

Condition 1: Coût d'investissement \leq à 3MDT (Fonds de Roulement inclus)
Condition 2: Fonds Propre \geq à 30% du coût d'investissement
Condition 3: Apport du promoteur \geq à 10% du Fonds Propre

Participation au capital

Crédit

Prime

Dotation Remboursable \leq 60% FP

Une Participation au K \leq 60% FP
le projet doit inclure une participation d'une SICAR d'au moins 10% du K min requis.

Plafond de 600 kDT pour les projets de cogénération et d'autoproduction et 350 kDT pour les autres projets

10% du coût des équipements avec un plafond de 200 kDT

Création de projets nouveaux de maîtrise de l'énergie

Condition 1: Coût d'investissement \leq à 4MDT (Fonds de Roulement inclus)
Condition 2: Fonds Propre \geq à 40% du coût d'investissement
Condition 3: Apport du promoteur \geq à 10% du Fonds Propre

Participation au capital

Prime

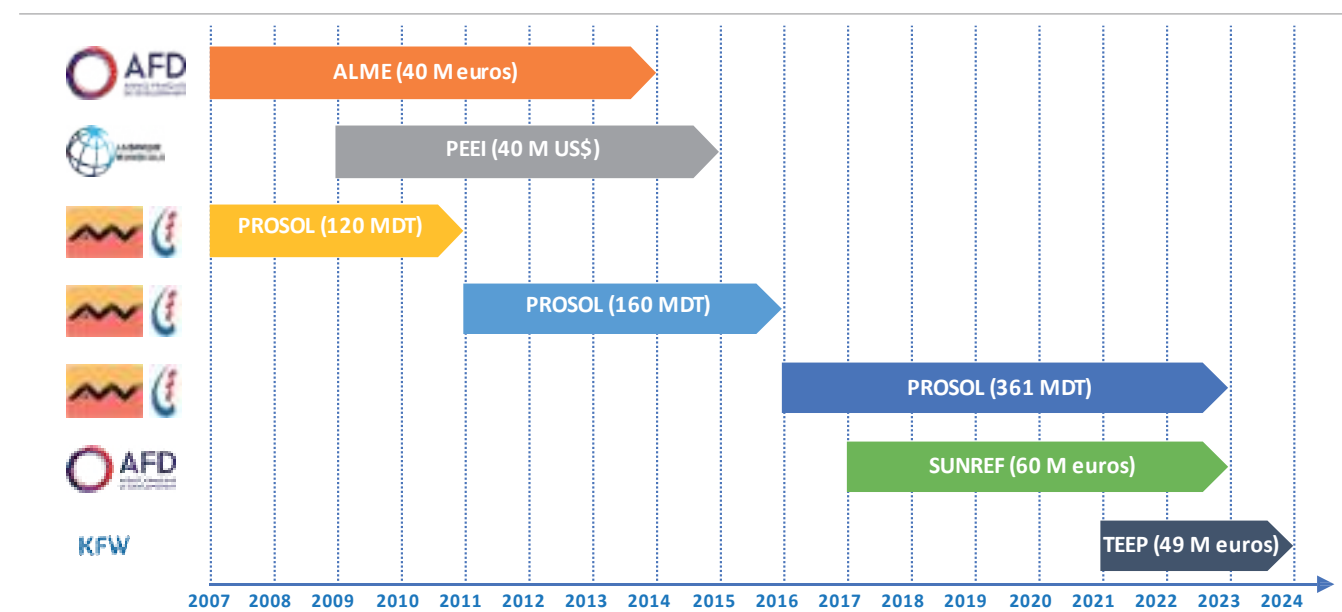
Dotation Remboursable \leq 60% FP

Une Participation au K \leq 60% FP
le projet doit inclure une participation d'une SICAR d'au moins 10% du K min requis.

10% du coût des équipements avec un plafond de 200 kDT

7. Les lignes de financement de la Transition énergétique

Depuis 2007, de nombreuses lignes de financement des activités de la transition énergétique ont été mises en place avec le concours de l'ANME. Ces lignes totalisent environ 1100 millions de dinars (les lignes en devise étrangère ont été estimée sur la base du taux de change de l'année de mise en place) dont environ 60% orientées vers le consommateur domestique et 40% pour les entreprises.





La ligne SUNREF

Dans le cadre des engagements financiers signés entre l'agence Française de développement et le Ministère du développement de l'investissements et de la coopération internationale tunisien, en faveur de la transition énergétique et écologiques en Tunisie, le programme SUNREF a été mis en œuvre par Expertise France en Tunisie en partenariat avec l'Agence Nationale pour la Maîtrise de l'Énergie et l'Agence Nationale de Protection de l'Environnement. Son but est d'appuyer et de soutenir la transition énergétique et développer le marché de la finance verte, via la stimulation des investissements verts, l'incitation des banques aux projet verts, et le renforcement des capacités des principaux acteurs du secteur.

Ce programme se compose de 3 mécanismes :

- Une ligne de crédit de 60 millions d'euros pour les entreprises tunisiennes
- Une assistance technique de 2,2 millions d'euros sur 3 ans (2020-2023)
- Un dispositif de primes à l'investissement de 11 millions d'euros pour les entreprises

Le portefeuille du programme a permis la réalisation de 43 projets, représentant un investissement total d'environ 47 millions d'euros et bénéficiant d'une enveloppe de crédit de 37 millions d'euros. Ces projets ont contribué à la réduction de l'intensité carbone, avec une diminution de 133 000 tonnes de CO₂ émises. Ils se répartissent entre des projets de cogénération, d'efficacité énergétique, d'énergies renouvelables (notamment solaires photovoltaïques) et des initiatives environnementales.

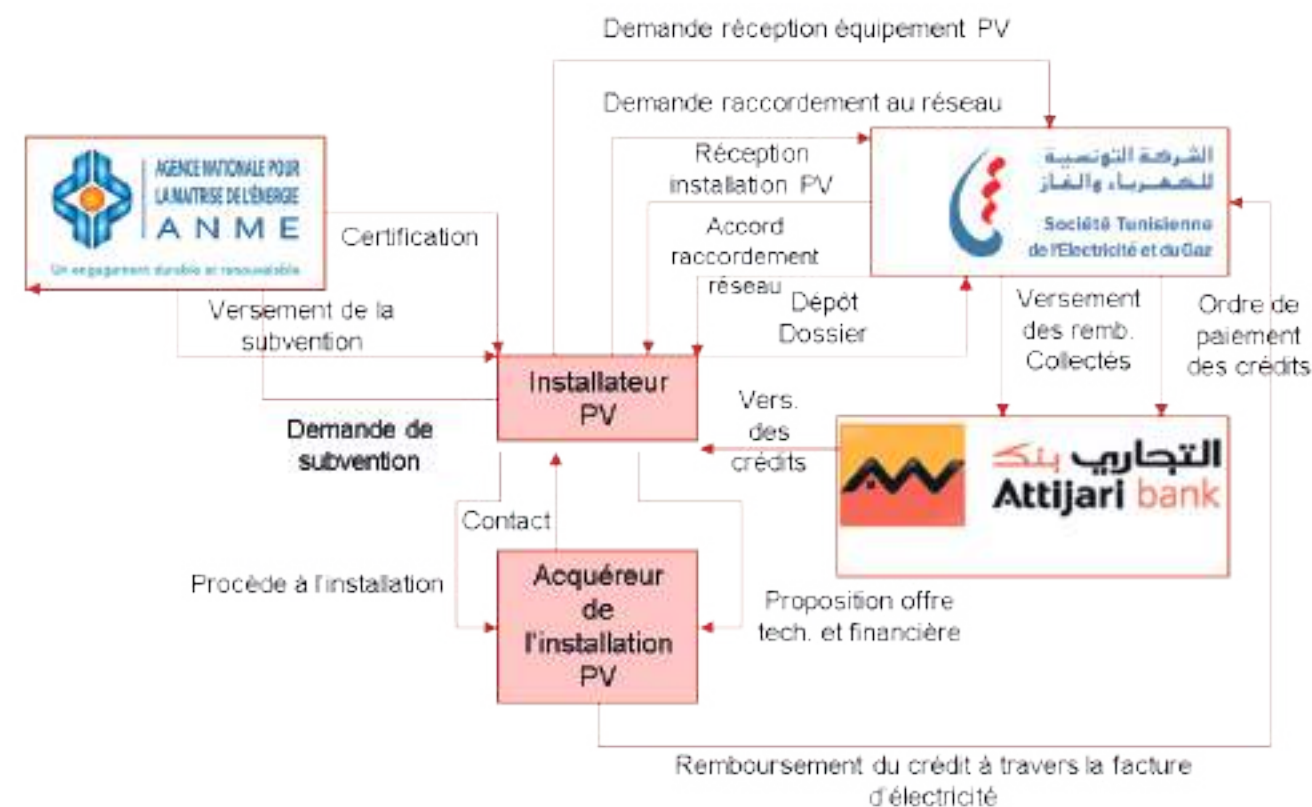


Le mécanisme ProsolElec & PrsolElec Economique

Le programme Prosol Elec pour le développement des installations PV raccordées au réseau BT pour les ménages dont la consommation électrique annuelle dépasse 1800 kWh mis en œuvre depuis 2010 est basé sur un mécanisme financier et organisationnel innovant combinant les dispositifs suivants :

- Une subvention publique à l'achat d'un système PV afin d'améliorer le temps de retour pour le consommateur
- Un crédit octroyé par une banque privé via la STEG. Cette banque, choisie par voie d'AO, met à disposition de la STEG une ligne de crédit sur une période du programme (5 ans).
- Le remboursement du crédit, sur une période de 7 ans, se fait via la facture d'électricité de la STEG
- La STEG garantit aussi le paiement du crédit à la banque partenaire et dispose de la possibilité de couper le service électrique au client en cas d'impayés.
- Les équipements et les installateurs sont soumis à des règles d'éligibilité au programme gérées par l'ANME et la STEG.

Bien entendu, la mise en œuvre du programme est régie par des procédures de mise en œuvre qui font l'objet de documents contractuels entre les différentes parties (STEG, banque, ANME, installateurs et clients). Le schéma suivant présente le principe d'organisation du Prosol Elec actuel.



Le programme Prosol Elec Economique destiné aux ménages dont la consommation électrique annuelle variant entre 1200 et 1800 kWh, qui est basé, sur un mécanisme similaire à celui de Prosol Elec, bénéficiera des acquis du programme Prosol Elec et profitera des synergies avec ce dernier, notamment sur le plan de l'organisation, des procédures et de l'infrastructure de gestion. Ce programme se base sur les instruments suivants :

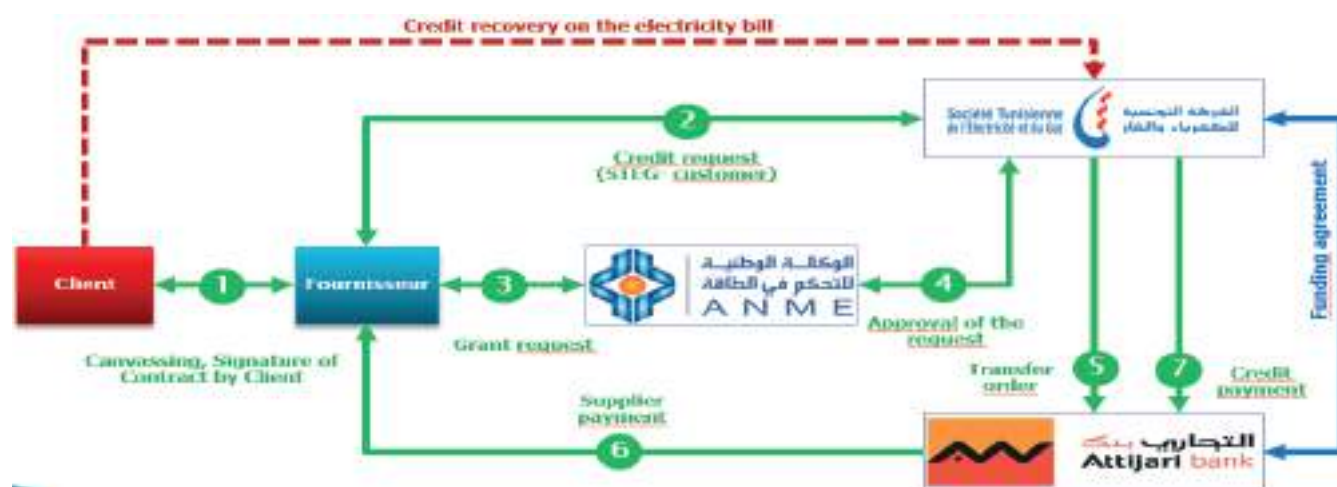
- Une subvention du FTE à l'achat du système PV équivalente à 1.500 DT/kWc
- Un crédit octroyé par une banque privé via la STEG. Cette banque sera choisie par voie d'Appel d'Offre (AO) pour mettre à disposition une ligne de crédit équivalente au montant mentionné plus haut sur la période 2021-2024.
- Le remboursement du crédit, sur une période **de 10 ans**, se fait via la facture d'électricité de la STEG.
- Le taux d'intérêt des crédits consentis par la banque est indexé sur le TMM (Taux d'intérêt = TMM + Marge de la banque). Le taux appliqué du TMM sera révisé et actualisé selon les modalités à convenir entre la STEG et l'organisme de crédit retenu.
- Le taux d'intérêt sera bonifié par la NAMA Facility et le FTE de manière à obtenir **un taux de sortie fixe de 3%** pour le consommateur final qui sera inchangé sur la durée du crédit (10 ans). La bonification sera gérée par la STEG selon des modalités à convenir.
- La STEG garantit le paiement du crédit pour la banque partenaire

Le Programme PROSOL

Le programme PROSOL (Promotion du Solaire en Tunisie) est un mécanisme financier permettant de réactiver et de développer d'une façon durable le marché des chauffe-eau solaires (CES) dans le secteur résidentiel. Il s'appuie sur un mécanisme de financement représenté par l'octroi de subventions à travers le Fonds de transition énergétique, en application de l'arrêté n° 86 de 2023 du 2 février 2023 modifiant l'arrêté n° 983 du 26 Juillet 2017 et des prêts bonifiés qui seront remboursés par les factures de consommation d'électricité :

- Une subvention de 400 dinars pour un chauffe-eau solaire dont la superficie du capteur comprise entre 1 et 3 m² et 700 dinars pour une superficie du capteur comprise entre 3 et 7 m².
- Prêts bancaires de 950Dt, 1150Dt, 1350Dt, 1450Dt, 1700Dt, 1900Dt et 2100Dt qui seront remboursés sur 5 ans à travers les factures de la STEG qui garantit aussi le paiement du crédit à la banque partenaire et dispose de la possibilité de couper le service électrique au client en cas d'impayés.

Le programme a mis en place un cadre institutionnel adéquat à travers la forte adhésion de la STEG et l'implication du secteur bancaire. Ces acteurs ont joué avec l'ANME un rôle important dans le plan d'exécution de ce programme :



Le programme Transition Energétique dans les Etablissements Publics (TEEP)

Le programme TEEP vise à équiper les établissements publics par des systèmes photovoltaïques pour produire de l'électricité à partir de l'énergie solaire photovoltaïque pour des fins d'autoconsommation et/ou à réaliser des opérations d'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments publics appartenant à ces établissements, dans le but de réduire la demande d'énergie et réduire le soutien de l'État alloué aux dépenses énergétiques. Le programme assure l'assistance technique et l'accompagnement de ces établissements dans toutes les étapes de mise en œuvre des investissements, depuis les premières études de faisabilité jusqu'à la réception finale des équipements.

Ce programme s'inscrit dans le cadre des programmes nationaux approuvés lors du Conseil ministériel tenu le 25 mai 2018 et énumérés au chapitre quatre du Décret gouvernemental n° 983 de 2017 fixant les règles d'organisation et de gestion et d'intervention du Fonds pour la Transition Energétique.

Ce programme comporte deux composantes :

- Composante 1: Programme d'utilisation de l'énergie photovoltaïque dans les bâtiments publics,
- Composante 2: Programme d'efficacité énergétique dans les bâtiments publics.

Durée d'achèvement du programme:

La réalisation de ce programme se déroule comme suit:

- 4 ans pour le premier volet du programme, de 2021 à 2024.
- 5 ans pour le deuxième volet, de 2021 à 2025.

Cout et Financement

La mise en œuvre du Programme TEEP et tous les investissements à réaliser dans son cadre (études, investissements matériels et immatériels) seront financés par un crédit octroyé par la KfW, avec la contribution du Fonds de Transition Energétique (FTE). Le cout global du Programme s'élève à 198 Million de Dinars :

- Banque Allemande de Développement (KfW) : 175 MDT (Prêt: 162 MDT / Don: 13 MDT)
- Fonds de Transition Energétique (FTE) : 23 MDT



Le programme Chams

La République Tunisienne a obtenu un don du Fonds Africain de Développement (BAD) afin de couvrir le coût du Projet CHEMS – « le solaire photovoltaïque pour les PME », visant à mettre en place une facilité en monnaie locale en faveur des PME pour leur permettre d’investir dans des solutions énergétiques d’autoconsommation par le solaire photovoltaïque. L’Agence Nationale pour la Maîtrise de l’Énergie l’« ANME » est désignée comme l’agence d’exécution de ce projet.

Le projet comprend les composantes suivantes:

- Composante A : Renforcement des capacités
 - Renforcement des capacités des institutions financières partenaires dans l’identification, l’évaluation, la création, les procédures de traitement et la commercialisation des offres de produits des projets photovoltaïque ; et
 - Renforcement des capacités de l’ANME dans le développement de stratégies et politiques d’investissements du secteur privé dans les énergies renouvelables décentralisées ainsi que l’appui dans la stratégie de communication, de promotion et partage des connaissances avec les pays africains, par exemple contribuer à la mise en place de la plateforme d’échange de connaissances de l’Association africaine des institutions en charge de la maîtrise de l’énergie «AFRENER ».
- Composante B : Développement d’une plateforme Web pour aider les entreprises à évaluer les investissements en PV et les solutions financières associées

8. La matrice des produits financiers pour la Transition Énergétique

			Finance-ment Vert		Critères d’Éligibilité		Activités Couvertes									
			Produit Standard	Produit spécifique	Critères Standards	Critères spécifiques	Énergies Renouvelables	Efficacité Énergétique	Transports Durables	Agriculture Durable	Conservation de la Biodiversité	Eau et Assainissement	Gestion des Déchets et Recyclage	Construction Durable	Technologies Propres	Innovation pour le Climat
1	Banque	ABC	X			X	X	X	X			X	X		X	X
2	Banque	AMEN BANK		X		X	X	X				X	X	X	X	X
3	Banque	ATB		X		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
4	Banque	Attijari bank		X	X		X	X		X	X	X	X	X	X	X
5	Banque	Banque Zitouna	X		X		X	X	X		X	X	X			X
6	Banque	BFPME	X		X		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
7	Banque	BH BANK		X		X	X	X	X	X	X		X	X	X	X
8	Banque	BIAT	X		X		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
9	Banque	BNA BANK	X			X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
10	Banque	BT		X		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
11	Banque	BTE		X	X		X	X	X		X	X				
12	Banque	BTS BANK		X		X	X		X	X	X	X	X	X		
13	leasing	CIL		X	X		X	X		X		X				
14	Banque	QNB	X		X											
15	Banque	STB		X		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
16	Leasing	TLF		X	X		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
17	Banque	UBCI	X			X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
18	Banque	UIB		X	X		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X



Produit financier proposé		Instrument de financements standards
Activités éligibles	Energies Renouvelables	X
	Efficacité énergétique	X
	Mobilité Durable	X
	Protection de la biodiversité	
	Economie circulaire	X
	Autre (précisez)	
Critères d'Éligibilité et Condition de financement		<ul style="list-style-type: none"> Solvabilité de l'entreprise Impact environnemental du projet
Processus de Demande de Financement Vert		Processus Standard

Succes Stories

Depuis 2018, Bank ABC accompagne VATEC WABAG LTD dans la réalisation de la station de dessalement d'eau de mer à Zarat, ce projet bénéficiera à plus d'un million d'habitants dans les gouvernorats de Gabès, Médinne et Tataouine et s'inscrit dans le cadre du programme stratégique de développement et de sécurisation des ressources en eau dans la région du Sud- Est, à travers le renforcement du système d'approvisionnement en eau potable. L'entrée en production devrait démarrer en décembre 2023.

Depuis 2019, Bank ABC participe au financement de nouveaux projets de VATEC WABAG LTD à savoir :

- Projet 3 steps : il consiste à concevoir et réaliser des stations de traitement des eaux usées dans les villes de Sidi Bouali et Eljem et la réhabilitation et extension de la station est dans la ville de Ouerdanine. Ce projet s'inscrit dans le cadre du plan national d'optimisation des ressources et permet aux agriculteurs de la région de faire face à la pénurie d'eau.
- Projet de traitement des eaux de surfaces à KASSEB : Ce projet a pour but d'améliorer le taux de desserte en eau potable dans le milieu rural dans le gouvernorat de Béja. L'objectif est d'atteindre un taux national moyen de desserte de 95% avec un minimum de 85% pour chaque gouvernorat. L'alimentation en eau se fera par le barrage de Kasseb, le projet bénéficiera à 179 000 habitants répartis sur 600 groupements.



Produit financier proposé		Ligne de crédit SUNREF Crédits bancaires bonifiés
Activités éligibles	Energies Renouvelables	X
	Efficacité énergétique	X
	Mobilité Durable	
	Protection de la biodiversité	
	Economie circulaire	X
	Autre (précisez)	
Critères d'Éligibilité et Condition de financement		Profil du promoteur ; Caractéristiques techniques et performances des équipements ; Expérience et technicité du maitre d'œuvre (EPC, installateur) ; Références du fournisseur des équipements ou de la solution ; Rentabilité économique et financière du projet ; Performance environnementale et sociale de l'entreprise ;
Processus de Demande de Financement Vert		Une cellule dédiée à ces types de projets a été créée au sein du Pôle Banque Corporate et ce, depuis 2018. Elle a pour objet le traitement des demandes de financement, l'instruction des dossiers de crédits, la validation du schéma d'investissement, le montage financier et le suivi du projet. Les porteurs des projets bénéficient de l'assistance technique de nos conseillers techniques, notamment pour le choix des équipements et des solutions techniques.

Succes Stories

- AMEN BANK est lauréate du prix 1^{ère} BANQUE VERTE en Tunisie lors de la cérémonie du World Energy Congress (WENERCON 2022) ;
- AMEN BANK est partenaire du programme SUNREF. Elle se voit une ligne de crédit de 10 millions d'euros (cv. 33 millions de dinars) à travers laquelle la banque a financé 11 projets (première banque partenaire à avoir décaissé les fonds dans un délai record) ;

3. Le projet d'installation d'une cogénération entrepris par la société AZUR PAPIER est désigné Meilleur Projet Énergétique en Tunisie lors de la cérémonie du World Energy Congress (WENERCON 2022) ;
4. AURAPARC est un projet de création d'un champ solaire d'une puissance de 1 MWc avec vente exclusive du productible à la STEG (régime autorisation). Le projet est totalement achevé et mis en service par la STEG. Il est en exploitation depuis mars 2023 ;
5. SOLUTIONS MEDICALES ET SERVICES est un projet de collecte et de traitement des déchets médicaux à risque infectieux. Ce projet a été accompagné par la banque dans ses différentes phases (création et développements).



Produit financier proposé		Produits financiers spécifiques en cours de mise en place
Activités éligibles	Energies Renouvelables	X
	Efficacité énergétique	X
	Mobilité Durable	X
	Protection de la biodiversité	X
	Economie circulaire	X
	Autre (précisez)	
Critères d'Éligibilité et Condition de financement		Solvabilité de l'entreprise • Impact environnemental du projet Performance environnementale et sociale de l'entreprise ; Rentabilité économique et financière du projet
Processus de Demande de Financement Vert		Un processus orienté finance Verte est en cours de mise en place incluant tous les aspects ES également du projet

Succes Stories

- PARTICIPER AU FINANCEMENT DU PROJET MES Distribution depuis 2023:
 - Leader du domaine photovoltaïque en Tunisie ,opère dans les énergies renouvelables.
 - Elle propose des panneaux solaires et onduleurs certifiés et homologués
 - Permet la réduction de la facture couverture des besoins énergétiques.
 - Elabore des études de production sur mesure avec des installateurs agréés , monitoring et suivi à distance.
 - Garantie 12 ans pour les modules et 5 ans pour l'onduleur
 - Assure l'entretien préventif ainsi que la conception des solutions adéquates selon les besoins des clients.
 - Partenaires : Eco Green Energy , Sunways , Godowe, USFULL



Produit financier proposé		Pas de produit spécifique
Activités éligibles	Energies Renouvelables	X
	Efficacité énergétique	X
	Mobilité Durable	X
	Protection de la biodiversité	X
	Economie circulaire	X
	Autre (précisez)	
	Critères d'Éligibilité et Condition de financement	
Processus de Demande de Financement Vert		

Succes Stories

Nous sommes évidemment très fiers que le programme PROSOL ait gagné le challenge pour atteindre ses objectifs en matière d'économie d'Énergie, la réduction de l'impact environnemental et la sensibilisation pour l'utilisation de l'Énergie verte.

Nous pourrions donc qualifier le programme PROSOL thermique et électrique comme un challenge gagné

Pour le PROSOL thermique, nous avons dépassé 1 million de mètres carrés de panneaux solaires installés en 2023

Pour le PROSOL électrique, plus de 65 000 ménages ont bénéficié d'un crédit pour l'acquisition de panneaux photovoltaïques depuis 2017.



Produit financier proposé		
Activités éligibles	Energies Renouvelables	X
	Efficacité énergétique	X
	Mobilité Durable	X
	Protection de la biodiversité	X
	Economie circulaire	X
	Autre (précisez)	
Critères d'Éligibilité et Condition de financement		Pas de critères spécifiques
Processus de Demande de Financement Vert		Mêmes processus

Succes Stories

La banque a financé un projet de production de l'électricité à partir de l'énergie solaire photovoltaïque, d'une capacité nominale de 10MW. Le projet est implanté à Meknassy – Sidi Bouzid.



Produit financier proposé		La BFPME ne propose pas des produits spécialisés pour les financements verts, néanmoins elle finance les projets verts à travers le financement des fonds propres (prêt participatif) et à travers l'octroi de crédits à Moyens ou Longs termes	
Activités éligibles	Energies Renouvelables		X
	Efficacité énergétique		X
	Mobilité Durable		X
	Protection de la biodiversité		X
	Economie circulaire		X
	Autre (précisez)		
Critères d'Éligibilité et Condition de financement		<p>Les critères d'éligibilité de la banque d'une manière générale se présentent comme suit :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. L'intervention de la BFPME porte sur le financement de : <ul style="list-style-type: none"> • La création des PME dont le coût d'investissement total est compris entre 100 mDT et 15 millions de dinars. • L'extension des PME existantes, à condition qu'elles soient financièrement saines, et que leurs immobilisations nettes, augmentées des investissements projetés, se situent entre 100 mille et 15 millions de dinars. 2. La BFPME intervient exclusivement en cofinancement. <ul style="list-style-type: none"> • Elle se réserve, cependant, la possibilité de financer la totalité du crédit demandé pour les projets d'extensions en activité depuis trois (3) années. 3. La BFPME ne finance pas : <ul style="list-style-type: none"> • L'exploitation ; • Les projets promus par des personnes physiques (L'activité de financement est limitée aux personnes morales) ; • Les promoteurs et/ou les sociétés ayant des incidents non régularisés avec le système financier • Le Tourisme au cas où le composant hébergement est prédominante • La Promotion immobilière à usage d'habitation 4. Les actions financées : <ul style="list-style-type: none"> • Investissement matériel (terrain, bâtiment, équipement, machine, matériel de bureau, matériel informatique, matériel roulant, aménagement, ...) • Investissement immatériel (Logiciels, campagne de marketing, franchise, certification, formation du personnel, unité de recherche et développement, ...) 5. Les Conditions de financement : <ul style="list-style-type: none"> • Durée de remboursement : entre 2 et 10 ans. • Période de grâce : 3 ans maximum. • Taux d'intérêt : Le taux d'intérêt appliqué est fixe ou variable et est fonction de la nature de la ressource de financement. 	

Processus de Demande de Financement Vert	Check list demande de création
	<ul style="list-style-type: none"> • Demande de financement • Plan d'affaires bien renseigné • Copie de la CIN/ passeport du promoteur & des personnes clés • Curriculum vitae du promoteur & des personnes clés • Copie des diplômes/attestations de travail du promoteur & des personnes clés • Tous les devis et/ou factures pro forma justifiant toutes les rubriques de l'investissement • Informations relatives au site du projet (descriptif, infrastructure existante, mode de faire valoir...) • Autorisations et/ou agréments et/ou cahier de charge (en cas de secteurs ou activités spécifiques) • Les décharges de dépôt du dossier auprès des autres bailleurs de fonds (Banques, Sicars,...)

Succes Stories

BIOME SOLAR INDUSTRIE (leader sur le marché du solaire thermique), est une société spécialisée dans la fabrication, la commercialisation et l'installation de chauffe- eau solaires implantée au gouvernorat de Béja.

WHM ENERGY SAVE & WHM ENERGIA spécialisées dans la conception et installation de systèmes d'économie d'énergie, implantée à Ben Arous.

MEDICALWASTE SOLUTION - CENTRE ENVIRONNEMENT - HYGIA : ces trois sociétés sont spécialisées dans la collecte et le traitement des déchets d'activité de soin à risque infectieux.

Elles sont implantées respectivement dans Zaghouan, Kairouan et Nabeul.

STTGO : une unité implantée à Mahdia, spécialisée dans le traitement du grignon d'olive et de la margine.

NEW LUB COMPANY spécialisé dans le recyclage des huiles moteur et industrielles usagées implantée au gouvernorat de Sfax.

ECO WASTE MANAGEMENT spécialisée dans la collecte, le transport et la valorisation des déchets (non dangereux) des sociétés pétrolières implantée au gouvernorat de Tataouine.

SOIP : recyclage des déchets de papier.



Produit financier proposé		<p>Le produit « Green Loan » destiné à couvrir les besoins des ménages pour l'installation de panneaux photovoltaïques ou d'aménagement de logements avec des conditions avantageuses</p> <p>La ligne de crédit SUNREF destinée à financer les projets d'efficacité énergétique, d'énergie renouvelable et de protection de l'environnement</p>
Activités éligibles	Energies Renouvelables	X
	Efficacité énergétique	X
	Mobilité Durable	X
	Protection de la biodiversité	X
	Economie circulaire	X
	Autre (précisez)	
Critères d'Éligibilité et Condition de financement		<ul style="list-style-type: none"> • La BH Bank opère conformément à sa politique de crédit et à sa politique de gestion des risques environnementaux et sociaux, et ce en harmonie avec sa stratégie de promouvoir les financements verts. • Pour le marché de la BDD, le produit « Green Loan » est dédié à tout client justifiant la propriété d'un logement avec un crédit qui couvre jusqu'à 80% du devis estimatif des travaux à réaliser. Il s'agit d'un crédit qui peut atteindre 50.000 DT contracté sur une période de 5 ans au TMM + 2% • Pour le marché de l'Entreprise, les projets traités dans le cadre de la ligne SUNREF bénéficient de l'appui d'une équipe d'expert dans l'étude de la faisabilité technique, financière et juridique et ce tout au long du processus de leurs développements. • Les projets accordés sur la ligne SUNREF bénéficient de crédits à des taux bonifiés en plus d'une prime d'investissement de 15% versée après vérification de la bonne mise en œuvre du projet

Processus de Demande de Financement Vert	<ul style="list-style-type: none"> • La BH Bank est dotée d'une structure dédiée à la gestion de l'exposition de la banque aux risques environnementaux et sociaux, • Les demandes de financements verts suivent une procédure spécifique et ou la banque veille à recueillir les avis des experts avant tout accord de financement vert. • Au départ une collaboration avec Technopole Borj Cedria a été mise en place permettant l'évaluation des risques techniques des projets • Ensuite, l'assistance technique dont a bénéficié la Banque dans le cadre du programme SUNREF a permis en plus de minimiser l'exposition de la banque aux risques associés aux projets verts, d'assurer une montée en compétences des équipes à la banque dans l'évaluation de ces projets. • La Banque est en cours de déploiement de son propre système de gestion des risques environnementaux et sociaux. Il s'agit là d'un nouveau mode d'organisation, un ensemble de procédures, d'outils et de moyens interne à mettre en place dans le cadre de la gestion et de la maîtrise des risques liés aux projets verts.
---	--

Succes Stories

La société COGITEL spécialisée dans le domaine du développement et de l'impression d'emballages flexibles et ou son projet de dépollution atmosphérique avec l'acquisition d'une station de recyclage de solvants a été choisi en tant que projet lauréat par SUNREF

La société « Usine Nouvelle des Pâtes Alimentaires - UNPA », qui a été financé pour l'installation d'un système de cogénération pour la production simultanée de l'électricité et de la chaleur.

La société AZIZA de distribution qui a été également financé pour l'équipement de ses 120 magasins en installations photovoltaïques.

La Société FITOLINA, spécialisée dans le traitement des grignons d'olives, du raffinage d'huile d'olive et la société méditerranéenne du plastique « MEDPLAST », qui ont a été aussi financées pour l'installation de deux unités d'autoproduction d'électricité par l'énergie solaire photovoltaïque.....



Produit financier proposé		Instruments de financements standards
		Un crédit spécifique dans le cadre du programme PRASOC dédié au financement des projets d'investissement de production écologiques et durables dans le secteur de l'Agriculture et de la Pêche artisanale
Activités éligibles	Energies Renouvelables	X
	Efficacité énergétique	X
	Mobilité Durable	X
	Protection de la biodiversité	X
	Economie circulaire	X
	Autre (précisez)	
Critères d'Éligibilité et Condition de financement		Pas de critères spécifiques
Processus de Demande de Financement Vert		Mêmes processus

Succes Stories

La banque a financé plusieurs projet dans le domaine de financement de projet vert.

Projet de recyclage et de transformation de déchets de bois et des noyaux de grignons d'olives, destinée à la fabrication de pellets utilisés comme source d'énergie pour le chauffage

Le projet de 3.200mD financé à hauteur de 38% sur fonds propres et 62% de crédits bancaires imputé sur la ligne de crédit italienne, aux conditions de la ligne soit un crédit à long terme au taux : 4,5%

Il s'agit d'une unité de production basé sur:

- le noyau d'olive obtenu à base des grignons blancs, après extraction de l'huile. Ce combustible écologique à haut rendement calorifique à faible taux d'humidité qui dégage peu de fumées et cendres.
- Le granulé de bois est une énergie complètement renouvelable, Fabriqué à partir de ressources forestières bien gérées, le granulé de bois constitue une matière première naturelle et durable. Il offre un confort d'utilisation similaire au mazout ou au gaz, avec un rendement de 80 à 95 % selon les appareils. Environ 30 % moins cher que le fioul et trois fois moins coûteux que l'électricité, il présente également des avantages en termes de sécurité et d'impact environnemental.



Produit financier proposé		
Activités éligibles	Energies Renouvelables	X
	Efficacité énergétique	X
	Mobilité Durable	X
	Protection de la biodiversité	X
	Economie circulaire	X
	Autre (précisez)	
Critères d'Éligibilité et Condition de financement		Catégorie du Projet Potentiel du projet et sa capacité à intégrer le respect des aspects d'atténuation des risques ESG
Processus de Demande de Financement Vert		Même procédure de crédit avec l'intégration de plan d'action liés au respect et capacité d'adoption des critères exigés par la finance verte

Succes Stories

- UNITE DE COLLECTE, de recyclage et de valorisation des huiles usagées industrielles à Sfax NEW LUBRICANT OIL



Produit financier proposé		<p>BT ECOLO : Le crédit écologique pour aider les entreprises à financer leurs projets liés à la protection de l'environnement</p> <p>BTENERGIO : L'emprunt idéal pour aider les entreprises afin de financer leurs projets matériels liés à l'économie d'énergie</p> <p>CREDITVERT : Destiné aux particuliers pour le financement des frais d'installation et d'acquisition de panneaux photovoltaïques, de chauffe-eaux solaire, d'éolienne de pompage...</p>
Activités éligibles	Energies Renouvelables	X
	Efficacité énergétique	X
	Mobilité Durable	X
	Protection de la biodiversité	X
	Economie circulaire	X
	Autre (précisez)	
Critères d'Éligibilité et Condition de financement	<p>Entreprise : Etude basée sur l'impact environnemental et la rentabilité du projet ainsi que la solvabilité du promoteur</p> <p>Particuliers : La facture proforma d'achat d'équipements auprès d'un fournisseur agréé par la STEG ou l'ANME</p>	
Processus de Demande de Financement Vert	Circuit habituel via le dépôt d'une demande à l'agence ou en ligne pour les particuliers : https://online.bt.com.tn/DemandeCredit/DemandeCredit.aspx	

Succes Stories

NR SOL : La première usine complète de production de modules solaires photovoltaïques en Tunisie, créée en 2010, a bénéficié du soutien financier de la Banque de Tunisie depuis ses débuts. La banque a accordé à la société un CMT d'investissement lors de sa création ainsi que des crédits de gestion pour le financement de son cycle d'exploitation.

ALPHANIS : Cette entreprise figure parmi les leaders en Tunisie dans la fabrication de panneaux photovoltaïques. La Banque de Tunisie assure le financement à CT de son cycle d'exploitation.



Produit financier proposé		<p>La BTE a obtenu l'autorisation de la BCT pour le GREEN PACK qu'elle envisage de commercialiser dès la mise en place des procédures en interne. C'est un pack destiné au client des particuliers & P.P Assimilées.</p> <ol style="list-style-type: none"> GREEN ENERGIE : Installation photovoltaïque. ISOLA GREEN : travaux d'isolation thermique. AQUA GREEN : installations de réservoir de collecte d'eau de pluie. ELECTRO GREEN : équipements électroménager à haute efficacité énergétique. GREEN CAR : achat de véhicule hybride ou électrique. GREEN INVEST : C'est le seul produit de financement pour les entreprises destiné aux projets d'investissement dans le recyclage de certaines composantes de véhicules. L'élargissement de l'offre pour les clients Corporate est prévu au cours de l'année 2024.
Activités éligibles	Energies Renouvelables	X
	Efficacité énergétique	X
	Mobilité Durable	X
	Protection de la biodiversité	
	Economie circulaire	X
	Autre (précisez)	
Critères d'Éligibilité et Condition de financement	En cours d'étude pour mise en place	
Processus de Demande de Financement Vert	En cours d'étude pour mise en place	



Produit financier proposé		Jil JADID (entretien des équipements d'assainissement et des espaces verts, Agriculture biologique, Energie solaire et photovoltaïques, Collète des déchets, Recyclage des déchets)
Activités éligibles	Energies Renouvelables	X
	Efficacité énergétique	X
	Mobilité Durable	X
	Protection de la biodiversité	X
	Economie circulaire	X
	Autre (précisez)	
Critères d'Éligibilité et Condition de financement		Qualification professionnelle de l'entrepreneur Faisabilité du projet Rentabilité économique et financière au projet
Processus de Demande de Financement Vert		Soumettre la demande directement aux guichets de la Bts –Bank Soumettre la demande de financement aux structures techniques partenaires



Produit financier proposé		La CiL dispose de ressources obtenues auprès des bailleurs étrangers (GGF) qui doivent être utilisées pour le financement des projets verts (efficacité énergétiques et énergies renouvelable)
Activités éligibles	Energies Renouvelables	X
	Efficacité énergétique	X
	Mobilité Durable	X
	Protection de la biodiversité	
	Economie circulaire	X
	Autre (précisez)	
Critères d'Éligibilité et Condition de financement		Il n'y a pas de conditions d'éligibilités spéciales pour cette ligne à part la condition que le client ne doit pas opérer dans une activité illicite ou une activité interdite selon notre système de gestion environnemental et social
Processus de Demande de Financement Vert		Le processus de demande de financement vert suit le même processus d'approbation que les autres demandes de financement, avec une condition préalable : le projet doit être justifié par son impact positif sur l'efficacité énergétique, mesurée en termes d'émissions de CO2, ou par sa pertinence en tant que projet lié aux énergies renouvelables



Produit financier proposé	
Activités éligibles	Energies Renouvelables
	Efficacité énergétique
	Mobilité Durable
	Protection de la biodiversité
	Economie circulaire
	Autre (précisez)
Critères d'Éligibilité et Condition de financement	
Processus de Demande de Financement Vert	



Produit financier proposé		<ul style="list-style-type: none"> Le crédit Eco-Car est destiné à financer l'acquisition d'une voiture neuve ou d'occasion à caractère écologique (électrique ou hybride) Le crédit Eco-Equipement destiné à financer le matériel écologique et les travaux économiseurs d'énergies ; installer des panneaux photovoltaïques, isoler votre habitation, mettre en place un système d'irrigation... Le Crédit Eco-Home destiné à financer la construction d'un logement durable. Le Crédit Efficacité Energétique et Cogénération est un crédit accordé pour le financement des investissements suivants: (Systèmes de gestion de l'énergie, Consultations, extensions et rénovations énergétiques, Production du froid à partir du gaz naturel, Stockage du froid, Production du biogaz, Stations de diagnostic moteur, Autres investissements). Durée : 7 ans taux : TMM+2% Le Crédit Autoconsommation Moyenne Tension et Basse Tension est un crédit à moyen terme destiné à financer l'autoconsommation en panneaux photovoltaïques moyenne tension ou basse tension. Durée : 7 ans taux : TMM+2%
Activités éligibles	Energies Renouvelables	X
	Efficacité énergétique	X
	Mobilité Durable	X
	Protection de la biodiversité	
	Economie circulaire	X
	Autre (précisez)	
Critères d'Éligibilité et Condition de financement		<p>Une preuve du caractère écologique, vert ou durable du projet (Une Facture délivrée par le Fournisseur des matériaux de construction écologiques, Etude d'impact ...)</p> <p>Les critères d'éligibilité d'un financement ordinaire</p> <p>Accord ANME pour les crédit d'auto-production en MT et efficacité énergétique</p>
Processus de Demande de Financement Vert		<p>La procédure à suivre pour une demande de financement vert dépend du segment du client ; Particulier, Professionnel, TRE, TPME, GGE, chaque segment est pris en charge par une direction dédiée. Chaque client doit déposer sa demande de financement vert à son agence et contacter le point focal du financement vert, au besoin, pour le suivi du dossier et l'assistance si nécessaire.</p> <p>Le dossier doit préalablement avoir eu l'autorisation de l'ANME.</p>

Succes Stories

Cas de la société ITS- Fethi Galiche



Produit financier proposé		Panneaux photovoltaïques et Divers Equipements à usage professionnel rentrant dans le cadre de l'Efficacité énergétique et de l'Energie renouvelable
Activités éligibles	Energies Renouvelables	X
	Efficacité énergétique	X
	Mobilité Durable	X
	Protection de la biodiversité	X
	Economie circulaire	X
	Autre (précisez)	
Critères d'Éligibilité et Condition de financement		Tous les professionnels (Entreprise sous forme de personne morale ou personne physique ..) ont accès à ces crédits lorsqu'il présentent une situation financière saine et une capacité de remboursement avérée sont éligibles aux crédits verts. Si on prend le cas de L'ER, l'appréciation du gain en termes de cout d'énergie est aussi pris en compte dans l'étude du crédit
Processus de Demande de Financement Vert		<p>Une demande de financement, accompagnée du dossier juridique de l'entreprise ainsi que des ses états financiers, les relevés bancaires des derniers mois et la facture proforma adressée à l'une de nos 13 agences réparties sur tous territoire.</p> <p>La réponse à cette demande se fait dans les 4 jours qui suivent. Par la suite si le crédit est accordé les formalités contractuelles ne prennent pas plus que 48 heures en général pour aboutir à une commande des équipements financés.</p> <p>Le client peut également déposée sa demande à travers notre plateforme digitale en cliquant sur le lien : www.tlfnet.com.tn</p>

Succes Stories

Nous avons financé en 2022 une vingtaine d'installations photovoltaïques dans différents secteurs d'activités économiques.



Produit financier proposé		produits d'énergies renouvelables, de l'efficacité énergétique et de dépollution
Activités éligibles	Energies Renouvelables	X
	Efficacité énergétique	X
	Mobilité Durable	X
	Protection de la biodiversité	X
	Economie circulaire	X
	Autre (précisez)	
Critères d'Éligibilité et Condition de financement		Le projet devra porter sur l'investissement dans l'un des domaines de la Finance verte avec un respect des critères ESG. De plus, le projet devra être rentable. Nous essayons d'adopter une approche de Personal Finance basée sur la rentabilité du projet
Processus de Demande de Financement Vert		A l'instar des crédits d'investissement « classiques », le besoin est déterminé conjointement entre le chargé d'affaires et son client. Pour certains dossiers spécifiques, la banque demandera les agréments nécessaires (STEG, ANME, ...) afin de compléter le dossier

Succes Stories

L'UBCI a déjà une forte expérience en matière de financement des projets verts acquis à travers sa participation active sur deux lignes de crédits verts en Tunisie, à savoir :

- La première ligne de crédit de l'AFD (ENVIRECRED) mise en place entre 2010 et 2012. L'UBCI a décaissé plus de 80% de l'enveloppe totale de la ligne de crédit dont le montant s'élevait à 40 M€.
- La deuxième ligne de crédit de l'AFD (SUNREF) mise en place entre 2018 et 2022. L'UBCI a réussi à consommer toute l'enveloppe qui lui a été allouée soit 15 M€ pour financer 13 projets d'ER, d'EE et d'environnement.
- L'UBCI est la première banque labellisée Engagé RSE niveau confirmé par AFNOR certification

L'UBCI a déjà adopté une charte spécifique qui traduit sa politique RSE, avec l'ambition de rester une banque de référence en la matière.



Produit financier proposé		FINANCEMENT VERT (CMT) GREEN TRADE
Activités éligibles	Energies Renouvelables	X
	Efficacité énergétique	X
	Mobilité Durable	X
	Protection de la biodiversité	X
	Economie circulaire	X
	Autre (précisez)	
Critères d'Éligibilité et Condition de financement		Principalement l'activité et la bancabilité du projet
Processus de Demande de Financement Vert		Le même circuit qu'une demande de CMT mais avec des documents complémentaires (exemple : Etude énergétique pour les projets d'efficacité énergétique)

Succes Stories

Projet de dépollution le SAFRE

Projet de production électricité Soleil Enfidha - projet d'économie d'énergie GEANT

	ABC	AMEN BANK	ATB	Attijari bank	
Présentation de l'institution	Nom de l'institution	Bank ABC	Arab Tunisian Bank	Attijari bank Tunisie	
	Adresse	Rue du Lac d'Annecy – Les Berges du Lac 1	9 Rue Hedi Nouira -1001 NIS	24,rue Hedi Karray centre urbain nord, TUNIS 1080	
	Total des Actifs (x1000 dt)	1 145 084	10994813	11 070 270	
	Nombre d'employés	193	1150	1795	
	Nombre d'agences et succursales	17	157	190	
	Site web	www.bank-abc.com	www.amenbank.com.tn	www.atb.com.tn	www.attijaribank.com.tn
	Nom	Fatma Sayari	Seifeddine RADHOUANI	Sofiène lakhoua	Ali Trabelsi
	Qualité	Acting Head of Credit	Chef de la Division de la Restructuration	Head of CIV	Responsible Grandes Entreprises et Institutionnels
	Coordonnées		71 148 262		
	Adresse électronique	fatma.sayari@bank-abc.com	seifeddine.radhouani@amenbank.com.tn	Sofiene.lakhoua@atb.com.tn	ali.trabelsi@attijaribank.com.tn
Personnes en chargées du financement vert	Nom		Mejda Ben Hassine		
	Qualité		Responsible RSE –ESG		
	Coordonnées				
	Adresse électronique		Mejda.benhassine@atb.com.tn		

Banque Zitouna		BFPME	BH BANK	BIAT
Nom de l'institution	Banque Zitouna	Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises	Banque de l'Habitat	Banque Internationale Arabe de Tunisie
Adresse	2. Boulevard Qualité de la Vie, Kram 2015	34, Rue Hédi Karray Centre Urbain Nord – El Menzah IV – 1004 – Tunis	18 Avenue Mohamed V 1023 Tunis	70-72 Avenue Habib Bourguiba Tunis
Total des Actifs (x1000 dt)	5 964 690	290539,608	13623300	21 115 024
Nombre d'employés	1207	116	1673	1966
Nombre d'agences et succursales	193	24	150	205
Site web	www.banquezitouna.com	www.bfpme.com.tn	www.bhbank.tn	www.biat.com.tn
Nom		Anis CHAARI	Rebat Basma	AMIRA AYADI AMARA
Qualité		Sous-Directeur de l'identification et du Développement	Directeur Ressources Extérieures et Spéciales, Safety & Environmental Management System (SEMS)	Responsable financement projets PME
Coordonnées			70-72 Avenue Habib Bourguiba Tunis	
Adresse électronique		a.chaari@bfpme.com.tn	basma.rebai@bhbank.tn	amira.amara@biat.com.tn
Nom			HAJER SGHARI MABROUKI	
Qualité			Chargé d'affaires superviseur Grandes	
Coordonnées			70-72 Avenue Habib Bourguiba Tunis	
Adresse électronique			hajer.sghari@biat.com.tn	

Présentation de l'institution

Personnes en chargées du financement vert

1

2

BNA BANK		BT	BTE	BTS BANK
Nom de l'institution	Banque Nationale Agricole	Banque de Tunisie	BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS	BANQUE TUNISIENNE DE SOLIDARITE
Adresse	RUE DE SYRIE 1001 TUNIS	2, Rue de Turquie - 1001 Tunis	BLV BEJ CAID ESSEBSI – CUN TUNIS	56 avenue Mohamed V 1022 Tunis
Total des Actifs (x1000 dt)	19307194	7 210 529	1417500	1742468
Nombre d'employés	2132	1045	401	309
Nombre d'agences et succursales	183	126	31	28
Site web	www.bna.tn	www.bt.com.tn	www.bte.com.tn	www.bts.com.tn
Nom		Samir Masmoudi (entreprise)	Khelil Ben Hamouda	SAMAALI HASNA
Qualité			Directeur des Crédits aux particuliers	CHARGE D'AFFAIRES
Coordonnées				
Adresse électronique		masmoudi.samir@bt.com.tn	Khelil.BenHamouda@bte.com.tn	samaali.h@bts.com.tn
Nom		Anas Soukri (particulier)	Helmi Ben Chaabane	
Qualité			Directeur des Crédits aux Entreprises	
Coordonnées				
Adresse électronique		anas.soukri@bt.com.tn	helmi.benchaabane@bte.com.tn	

Présentation de l'institution

Personnes en chargées du financement vert

1

2

	CIL	QNB	STB	TLF
Présentation de l'institution	Nom de l'institution	Compagnie Internationale de Leasing	Société Tunisienne de Banque	Tunisie Leasing et Factoring
	Adresse	16, Avenue Jean Jaures, 1001, Tunis	Hedi NOUINA, Tunis 1001	Av Hedi KARRAY 1082 Cité Mahrajène Tunis
	Total des Actifs (x1000 dt)	258000	13 505 756	994000
	Nombre d'employés	98	1800	190
	Nombre d'agences et succursales	12	150	13
	Site web	www.qnb.com.tn	www.stb.com.tn	www.tlf.com.tn
	Nom		Mohamed TRABELSI	Riadh BARBIROU
	Qualité		Directeur Développement et Etudes	Adjoint Directeur du crédit
	Coordonnées			31 332 013
	Adresse électronique		m.trabelsi@stb.com.tn	Riadh.barbirou@tlf.com.tn
Personnes en charges du financement vert	Nom			
	Qualité			
	Coordonnées			
	Adresse électronique			

	UBCI	UIB
Présentation de l'institution	Nom de l'institution	Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie UNION INTERNATIONALE DE BANQUES
	Adresse	139, Avenue de la Liberté Tunis AVENUE HABIB BOURGUIBA TUNIS
	Total des Actifs (x1000 dt)	4 456 042
	Nombre d'employés	1146
	Nombre d'agences et succursales	102
	Site web	www.ubci.tn
	Nom	AKROUT Walid
	Qualité	Responsable Trésorerie Funding
	Coordonnées	
	Adresse électronique	
Personnes en charges du financement vert	Nom	ACHICH Youssef
	Qualité	Responsable RSE
	Coordonnées	
	Adresse électronique	

